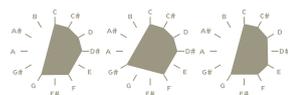


conçours olivier Messiaen



piano contemporain

25 novembre
3 décembre
2007



RÈGLEMENT | RULES

renseignements
et inscriptions

ACDA

3, rue des couronnes

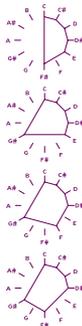
75020 Paris – France

Tél.: + 33 1 40 33 45 35

Fax: + 33 1 40 33 45 38

messiaen@civp.com

www.civp.com



Article 1

Le Concours Olivier Messiaen est destiné aux pianistes interprètes du répertoire contemporain.

Il se déroulera à Paris, du 25 novembre au 3 décembre 2007, dans le cadre des Concours internationaux de la Ville de Paris. Ce Concours est une production de l'Association pour la Création et la Diffusion Artistique (ACDA). Le Jury sera composé de personnalités internationales.

Article 2

Ce Concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités, nés après le 25 novembre 1974.

Article 3**PROGRAMME****PREMIÈRE ÉPREUVE****1 | Olivier Messiaen :**

Regard sur l'Enfant-Jésus n°6
(« Par lui tout a été fait »)

ou

Regard sur l'Enfant-Jésus n°10
(« Regard de l'Esprit de joie »)
Extraits des *Vingt Regards sur l'Enfant-Jésus* (Durand)

2 | Claude Debussy

Le Jury choisira avant l'épreuve un *Prélude* extrait du premier ou du deuxième livre (Durand) parmi trois propositions formulées par le candidat.

3 | Pierre Boulez :

Première Sonate pour piano
(deuxième mouvement)
(Amphion)

ou**György Ligeti :**

Études pour piano
(Schott). Au choix :
Fanfares (premier Livre d'Études, n° 4)
ou
Automne à Varsovie (premier Livre d'Études, n° 6)
ou
L'Escalier du Diable (deuxième Livre d'Études, n°13)

DEUXIÈME ÉPREUVE**1 | Olivier Messiaen :**

une pièce extraite du *Catalogue d'oiseaux* (Leduc).

Au choix :

La Bouscarle
ou *La Buse variable*
ou *Le Courlis cendré*
ou *Le Traquet rieur*

2 | Au choix :**Arnold Schoenberg :**

Cinq pièces pour piano op. 23
(Wilhelm Hansen)

ou**Igor Stravinsky :**

Trois Mouvements de Petrouchka
pour piano
(Boosey & Hawkes)

ou**Charles Ives :**

Sonate Concord
(deuxième mouvement :
« Hawthorne ») (AMP)

ou**Béla Bartók :**

En plein air (Universal)

3 | Karlheinz

Stockhausen :
Klavierstück 9 **ou** *11*
(Universal)

ou**Luciano Berio :**

Sequenza IV (Universal)

ÉPREUVE FINALE**1^{re} partie**

a | Œuvre nouvelle pour piano seul (circa 8 minutes). La partition sera remise aux candidats un mois avant le début des épreuves.

b | Programme libre de 20 à 25 minutes, composé d'une ou plusieurs œuvres représentatives de la création contemporaine, à l'exclusion d'œuvres comportant une assistance électronique ou une préparation spéciale de l'instrument.

* Le candidat ne pourra pas choisir une œuvre qu'il aura interprétée au cours des premières épreuves.

* Les partitions des œuvres non éditées devront être envoyées à la Direction du Concours un mois avant le début des épreuves.

* Le Jury tiendra compte du choix des œuvres proposées.

2^e partie**Olivier Messiaen :**

Oiseaux exotiques pour piano solo et ensemble instrumental (Universal)

L'épreuve finale aura lieu le dimanche 2 décembre 2007 à la Cité de la musique avec l'Ensemble intercontemporain, sous la direction de Pierre Boulez.

Article 4 TIRAGE AU SORT

Les concurrents joueront dans un ordre fixé par un tirage au sort qui aura lieu le dimanche 25 novembre 2007. Ils devront être personnellement et impérativement présents à cette occasion. Il y aura un 2^e tirage au sort pour l'épreuve finale. Toutes les épreuves seront publiques.

Article 5

Pour les deux premières épreuves, les candidats pourront jouer les œuvres dans l'ordre de leur choix. Les candidats désirant changer leur choix de répertoire devront en avertir la Direction du Concours par courrier électronique ou par courrier postal au plus tard le vendredi 19 octobre 2007.



Article 6 PRIX

**Grand Prix
de la Ville de Paris
10 000 €**

**Deuxième Prix
Prix de l'Académie
des Beaux-Arts
7 000 €**

**Troisième Prix
Prix de la Fondation
Salabert
4 000 €**

**Quatrième Prix
Prix Yvonne Loriod
3 000 €**

**Prix du jeune soliste
2 000 €**

**Prix pour la meilleure
interprétation
de l'œuvre écrite pour
le Concours,
offert par la Sacem
2 000 €**

**Prix pour la meilleure
interprétation d'une
pièce extraite du
Catalogue d'oiseaux, offert
par les Éditions Leduc
1 500 €**

**Prix pour la
meilleure interpréta-
tion d'une pièce extraite
des *Vingt Regards sur l'Enfant-
Jésus*, offert par les Édi-
tions Durand
1 500 €**

**Les lauréats bénéficieront
d'engagements qui
seront précisés
ultérieurement (consulter
le site : www.civp.com).**

Article 7 JURY

- ✱ Le Jury délibérera à l'issue de chaque épreuve selon des modalités portées préalablement à la connaissance de chaque juré. En cas d'égalité, la voix du président sera prépondérante.
- ✱ Le Jury se réserve le droit de ne pas décerner tous les prix.
- ✱ Le Grand Prix de la Ville de Paris et le Deuxième Prix ne pourront pas être partagés ; le Deuxième Prix

ne peut être partagé qu'en cas de non-attribution du Grand Prix de la Ville de Paris.

- ✱ Le Jury a la possibilité de décerner des mentions.
- ✱ Le Jury ne pourra décerner une récompense qu'aux candidats ayant été admis à la deuxième épreuve.
- ✱ Les décisions du Jury sont sans appel.

Article 8 CONCERT DES LAURÉATS

Un concert, auquel participeront certains lauréats choisis par le Jury, sera donné le lundi 3 décembre 2007.

Article 9 DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour être admis au Concours, un dossier complet d'inscription devra être envoyé à l'adresse du Concours **au plus tard le 31 août 2007** (cachet de la poste faisant foi), comprenant les documents suivants :

- ✱ le bulletin d'inscription, dûment et lisiblement complété, daté et signé,
- ✱ une photocopie de carte d'identité ou de passeport, ou toute pièce officielle en tenant lieu,
- ✱ un curriculum vitae rédigé en français ou en anglais (maximum deux pages dactylographiées) mentionnant les établissements des

études musicales, les principaux professeurs, les récompenses obtenues, la situation professionnelle,

- ✦ deux lettres de recommandation originales de musiciens notoires, rédigées en vue dudit concours,
- ✦ une photographie couleur récente de format 3,5 x 4,5 centimètres minimum, avec mention des nom et prénom au verso,
- ✦ le règlement ou un document attestant le paiement des frais de dossier (**article 11**).

Étant donné les aléas des courriers postaux, le candidat signalera par e-mail la date de l'envoi de son dossier (messiaen@civp.com).

Article 10

■■■■ ACCEPTATION

La Direction du Concours est seule habilitée à décider de l'admission des candidats après examen des dossiers. La liste des candidats acceptés sera publiée sur le site internet www.civp.com le vendredi 28 septembre 2007. Des courriers électroniques individuels seront également adressés aux candidats.

Article 11

■■■■ FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossier sont fixés à 25€ et doivent être impérativement envoyés en même temps que

l'inscription. Ils ne sont pas remboursables. Les candidats devront envoyer cette somme nette de tous frais annexes de paiement.

Modalités de paiement, avec mention du nom du candidat :

- ✦ par chèque français libellé à l'ordre d'ACDA en euros
- ✦ par chèque établi par une banque étrangère, **tiré sur une banque française**, libellé à l'ordre d'ACDA et rédigé en euros
- ✦ par mandat postal international à l'attention d'ACDA en euros
- ✦ en espèces en euros.

Article 12

■■■■ DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont fixés à 40€. Les candidats sélectionnés devront payer les droits d'inscription au moment du tirage au sort selon des modalités qui leur seront précisées ultérieurement.

Article 13

■■■■ SÉJOUR

La Direction du Concours pourra se charger de l'organisation de l'hébergement, dans des conditions de logement universitaire (chambre simple ou *twin*) ou chez un particulier, pour les candidats ne résidant pas à Paris, ni en région parisienne qui en feront la demande sur le bulletin d'inscription.

La Direction du Concours prendra en charge les frais d'hébergement des candidats – ne résidant pas à Paris, ni en région parisienne – ayant passé avec succès la première épreuve pour la durée que nécessitent leurs épreuves. Dans ce cas, les candidats recevront une allocation journalière de 37€.

Article 14

■■■■ VISA

Les candidats ayant besoin d'un visa pour participer au Concours sont priés de s'en occuper personnellement. Les candidats devant présenter une lettre d'invitation pour obtenir un visa devront en faire la demande auprès de la Direction du Concours.

Article 15

Les différentes épreuves et le concert des lauréats pourront être enregistrés, radiodiffusés ou télévisés sans que ces retransmissions fassent l'objet d'une quelconque rétribution financière.

Article 16

Le fait de concourir implique de la part des candidats l'acceptation pure et simple du règlement. En cas de litige, seule la rédaction en langue française fera foi.



BULLETIN D'INSCRIPTION
APPLICATION FORM

concours internationaux de la ville de Paris

concours olivier messiaen 2007



A ENVOYER AVANT LE 31 AOÛT 2007
(CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)

TO BE SENT NO LATER THAN
31 AUGUST 2007
(POSTMARK DATE VALIDATES)

À REMPLIR EN LETTRES CAPITALES | TO BE COMPLETED IN BLOCK CAPITAL LETTERS

MADAME | MRS MADEMOISELLE | MISS MS MONSIEUR | MR

NOM | FAMILY OR LAST NAME

.....

PRÉNOM | FIRST NAME

.....

NATIONALITÉ | NATIONALITY

.....

DATE DE NAISSANCE | DATE OF BIRTH

.....

LIEU DE NAISSANCE | PLACE OF BIRTH

.....

ADRESSE | ADDRESS

.....

.....

.....

TÉL. | TEL.

.....

FAX

.....

PORTABLE | MOBILE

.....

E-MAIL

.....

SITE INTERNET | WEBSITE ADDRESS

.....

LANGUES PARLÉES | LANGUAGES SPOKEN

.....

.....



>>>>>>

LETTRES DE RECOMMANDATION
REFERENCES

J'ADRESSE CI-JOINT DEUX LETTRES ORIGINALES DE RECOMMANDATION RÉDIGÉES PAR
PLEASE FIND ATTACHED TWO REFERENCE LETTERS WRITTEN BY

1 |

2 |

ŒUVRES CHOISIES
PIECES CHOSEN

 PREMIÈRE ÉPREUVE | FIRST ROUND

1 – Olivier Messiaen

Regard

2- Claude Debussy : Préludes choisis | SELECTED PRELUDES

Prélude 1

Prélude 2

Prélude 3

3- PRÉCISER L'AUTEUR | PLEASE STATE COMPOSER

TITRE DE L'ŒUVRE | TITLE OF WORK



DEUXIÈME ÉPREUVE | SECOND ROUND

1 – Olivier Messiaen

2 - PRÉCISER L'AUTEUR | PLEASE STATE COMPOSER

TITRE DE L'ŒUVRE | TITLE OF WORK

3- PRÉCISER L'AUTEUR | PLEASE STATE COMPOSER

TITRE DE L'ŒUVRE | TITLE OF WORK



FINALE | FINAL ROUND

PREMIÈRE PARTIE | FIRST PART

Indiquer le nom du (ou des) compositeur, le(s) titre(s) de(s) (l')œuvre(s)
(éventuellement le mouvement choisi), ainsi que le minutage | Please state composer,
title(s) of work(s), (if necessary, the selected movement), as well as the timing.

LOGEMENT
ACCOMMODATION

- Je m'occuperai personnellement de mon logement.
I will personally take care of my accommodation.
- Je désire profiter des facilités de logement prévues par la direction du concours, dans des conditions d'hébergement universitaire, sous réserve des disponibilités.
I would like to benefit from the university accommodations made available by the Organizing Committee, subject to availabilities.

par ordre de préférence | In order of preference

- chambre simple | Single room
 chambre *twin* | Twin room
 chez un particulier | With a family

Je déclare avoir pris connaissance du règlement, en accepte toutes les clauses et demande à être inscrit(e) au concours olivier messiaen 2007.
I declare that I have read the rules, accept all the conditions and wish to enter the 2007 Olivier Messiaen Competition.

MODE DE PAIEMENT
METHOD OF PAYMENT

- espèces | Cash
 chèque | Cheque
 mandat | Order

date

signature

dossier complet à envoyer à | Complete application to be sent to
ACDA - concours olivier messiaen
3, rue des couronnes
75020 Paris - France



Article 1

The Olivier Messiaen Competition is devoted to the pianists performing the contemporary music repertoire. It will take place in Paris from 25 November to 3 December 2007, as part of the "Concours internationaux de la Ville de Paris". The Competition is organised by the ACDA (Association pour la Création et la Diffusion Artistique). The Jury will be comprised of international personalities.

Article 2

The Contest is open to pianists of all nationalities born after 25 November 1974.

Article 3

PROGRAMME

FIRST ROUND

1 | Olivier Messiaen :

Regard sur l'Enfant-Jésus n°6
(« Par lui tout a été fait »)

or

Regard sur l'Enfant-Jésus n°10
(« Regard de l'Esprit de joie »)

Extracts from *Vingt Regards sur l'Enfant-Jésus* (Durand)

2 | Claude Debussy

The Jury will choose before the round starts a *Prelude* – extract from the 1st or the 2nd Book (Durand) between three proposals the applicant will have expressed.

3 | Pierre Boulez

First Sonata for piano (second movement) (Amphion)

or

György Ligeti,

Etudes for piano (Schott).

Either :

Fanfares (first book, n° 4)

or

Automne à Varsovie
(first book, n° 6)

or

L'Escalier du Diable
(second book, n° 13)

SECOND ROUND

1 | Olivier Messiaen :

one piece (extracts from the *Catalogue d'oiseaux*) (Leduc). **Either :**

La Bouscarle

or

La Buse variable

or

Le Courlis cendré

or

Le Traquet rieur

2 | Either :

Arnold Schoenberg :

Five Piano Pieces op. 23
(Wilhelm Hansen)

or

Igor Stravinsky :

Three Movements from Petrouchka
for piano (Boosey & Hawkes)

or

Charles Ives :

Sonate Concord
(second movement :
« Hawthorne ») (AMP)

or

Béla Bartók :

Outdoors (Universal)

3 | Karlheinz

Stockhausen :

Klavierstück 9 or *11*
(Universal)

or

Luciano Berio :

Sequenza IV (Universal)

FINAL ROUND

1st part

a | New piece for solo piano (circa 8 minutes)

The score will be sent to contestants one month before the Competition starts.

b | Free programme from 20 to 25 minutes, made up of one or several works typical of the contemporary creation, with the exception of works comprising an electronic assistance or a special preparation of the instrument.

* The applicant will not be allowed to choose a work he will have previously interpreted during one of the first two rounds.

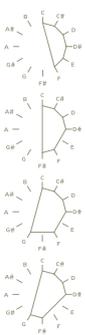
* The scores of the unpublished works will have to be sent to the Competition Organisers one month before the rounds start.

* The Jury will take into account the choice of the suggested works.

2nd part

Olivier Messiaen : *Oiseaux exotiques* for solo piano and instrumental ensemble.

The final round will take place on Sunday 2 December 2007 at the Cité de la musique with the Ensemble intercontemporain, conducted by Pierre Boulez.



Article 4

DRAWING OF LOTS

A draw to determine the order of play is to take place on Sunday 25 November 2007. Contestants must attend the draw. A second draw shall be held for the final round. All rounds are open to the public.

Article 5

For the first two rounds, contestants may choose the order of works to be played. Candidates wishing to change their order of repertoire must advise the Competition Organisers in writing by e-mail or by post not later than Friday, 19 October 2007.

Article 6

PRIZES

Grand Prix de la Ville de Paris
10 000 €

Second Prize
Prize donated by the Académie des Beaux-Arts
7 000 €

Third Prize
Prize donated by the Salabert Foundation
4 000 €

Fourth Prize
The Yvonne Loriod Prize
3 000 €

Prize for the young soloist
2 000 €

The Sacem Prize for the best performance of the piece written for the Contest
2 000 €

Prize donated by Éditions Leduc for the best performance of one piece from *Catalogue d'oiseaux*
1 500 €

Prize donated by Éditions Durand for the best performance of one piece from *Vingt Regards sur l'Enfant-Jésus*
1 500 €

Prizewinners will also be called upon for further performances; details are to be posted in due course (on www.civp.com).

Article 7

JURY

* Following each round including the final, the Jury shall deliberate according to modalities previously known by each member of the Jury. In the event of a tie, the Jury Chairman holds the casting vote.
* The Jury reserves the right not to award every prize.
* The "Grand Prix de la Ville de Paris" as well as the Second Prize cannot be shared. The Second Prize

can only be shared if the "Grand Prix de la Ville de Paris" is not awarded.

- * The Jury may award special honours.
- * The Jury may only award prizes to contestants who have reached the second round.
- * The Jury's decision is final.

Article 8

A concert, featuring those prize-winners selected by the Jury, is to be held on Monday 3 December 2007.

Article 9

APPLICATION

To register for the Competition, a full application must be mailed to the Organisers by **no later than 31 August 2007** (date on postmark) enclosing the following documents:

- * application form, duly and legibly completed, dated and signed,
- * photocopy of identity card or passport, or other equivalent official document,
- * CV in French or English (no more than two typed pages) detailing music schools attended, major teachers, prizes obtained and current professional status,
- * two original references from recognized musicians, written for the purposes of this competition,

- ✗ a recent colour photograph, minimum dimensions 3.5 x 4.5 cm, with mention of family name and first name at the back
- ✗ entry fee or proof of payment (**article 11**).

Given the hazards of postal mail, the applicant will send an e-mail (messiaen@civp.com) to mention the mailing date of his application.

Article 10

ACCEPTANCE

The Competition Organisers alone are entitled to decide on the admission of contestants after consideration of the applications. A list of successful candidates shall be posted on the website www.civp.com on Friday, 28 September 2007. Candidates will also receive notification by postal e-mail.

Article 11



ADMINISTRATION FEE

The administration fee is 25€, non-refundable, to be paid at the same time as registration. Contestants must send the sum in full — no extra costs are to be charged to the Organisers.

Payment methods, with mention of the applicant's name:

- ✗ French cheque, made payable in Euros to ACDA

- ✗ cheque from a foreign bank, drawn on a French bank, made payable in Euros to ACDA
- ✗ international postal order, for the attention of ACDA in Euros
- ✗ cash in Euros.

Article 12

REGISTRATION FEE

The registration fee is 40€, to be paid by the selected contestants at the same time as the draw, details of which shall follow at a later stage.

Article 13



ACCOMMODATION

The Competition Organisers can arrange accommodation in university halls of residence (single or twin rooms) or with a family, for contestants living outside Paris and its vicinity. Contestants must request this on their registration form. The Competition Organisers will pay accommodation costs during the Competition for contestants - living outside Paris and its vicinity - who successfully complete the first round for the period of the rounds in which they will have competed. They shall receive a daily allowance of 37€.

Article 14

VISAS

Contestants requiring a visa to take part in the Competition are requested to organise this themselves. If a letter of invitation is required for visa purposes, competitors may request this from the Competition Organisers.

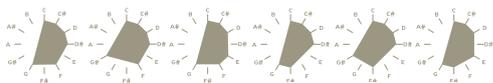
Article 15

Contestants waive the right to remuneration from any recording, radio or television broadcast of competition rounds and prizewinner concerts.

Article 16

Participation in the competition implies contestants' full acceptance of the Rules. In the event of a dispute, only the French language version of these Rules is binding.





concours olivier messiaen

LAURÉATS DES PRÉCÉDENTS CONCOURS

2000

Grand Prix de la Ville de Paris : Markus Bellheim (Allemagne)

Deuxième Grand Prix : Jean Dubé (France)

2003

Grand Prix de la Ville de Paris : Chuan Qin (Chine)

Deuxième Grand Prix offert par l'Académie des Beaux-Arts
de l'Institut de France : Prodrimos Symeonidis (Grèce)

Le Concours Olivier Messiaen est membre de la Fédération
Mondiale des Concours internationaux de Musique
et de la Fédération Française des Concours de Musique.



Le Concours remercie le Conservatoire national
de région de Paris, la Cité de la Musique, l'Ensemble
intercontemporain, l'Académie des Beaux-Arts,
la Fondation Salabert, le Fonds pour la Création
Musicale, la SACEM, les Éditions Leduc et les Éditions
Durand pour leur collaboration.